



Maladie virale de Schmallenberg

DÉFINITION

La maladie de Schmallenberg est une maladie virale, vectorielle, provoquant des troubles reproducteurs et de graves malformations congénitales chez les ruminants domestiques et sauvages.

Cette maladie a émergé à l'automne 2011 en Allemagne et a été détectée en janvier 2012 en France. Durant la saison d'agnelage 2011-2012, elle a provoqué 50% de pertes animales (mortalité, malformations) en Europe.

Cette maladie n'est pas réglementée. Les frais de dépistage et les conséquences de l'infection sont donc intégralement à la charge de l'éleveur. Un dispositif de surveillance basé sur le suivi des malformations congénitales a été mis en place en 2012 et a été levé en 2014.

LE VIRUS

Le virus appartient à la famille des Bunyviridae, genre Orthobunyavirus, serogroupe Simba.

Il est inactivé à 60°C pendant 30 minutes, est sensible aux désinfectants courants, et ne survit que peu de temps en dehors de l'hôte ou du vecteur.

ESPÈCES SENSIBLES

Les ruminants sont, en dehors des chiens, les seuls animaux domestiques réceptifs. Les bovins sont plus sensibles que les ovins et les caprins et la maladie touche plus les ovins que les caprins. Les cerfs, chevreuils, daims, alpagas, bisons et autres ruminants sauvages sont également sensibles à cette maladie.

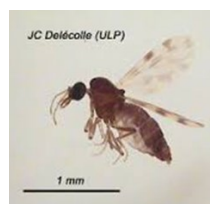
L'humain n'est pas sensible à ce virus. Cette maladie n'est pas zoonotique.

CONTAMINATION

Le virus n'est pas contagieux directement mais est transmis par des arthropodes hématophages (culicoides), qui sont de très petits moucheron piqueurs.

La maladie se transmet également de façon verticale, c'est-à-dire in utero, de la mère contaminée au fœtus.

Une contamination par le sperme n'est à l'heure actuelle pas écartée.

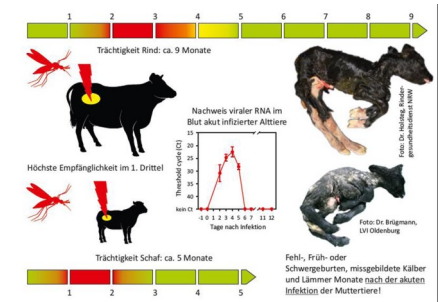


SIGNES CLINIQUES

Les principaux signes cliniques sont observés lorsque la contamination a lieu entre le 2^{ème} et le 4^{ème} mois de gestation chez les bovins et au cours des 2 premiers mois de gestation chez les ovins.

- ◆ Baisse temporaire de production
- ◆ Avortements
- ◆ Mortinatalité

- ◆ Malformations congénitales : arthrogrypose (articulations non mobiles), scoliose ou cyphose (déformation de la colonne vertébrale), Torticolis (déformation du cou), bradygnathie inférieure (mâchoire inférieure reculée), hydrocéphalie (liquide au niveau de la tête)



DIAGNOSTIC

Le diagnostic s'effectue d'après les signes cliniques qui sont assez caractéristiques. Cependant, des formes atypiques, plus discrètes, peuvent apparaître, en particulier si le troupeau a déjà été touché par l'infection.

La confirmation se fait par analyse PCR sur encéphale de l'avorton. La sérologie (dosage des anticorps) sur sang de la mère est difficilement interprétable car elle n'indique pas si l'infection est récente ou ancienne.

La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO), la BDV ou une intoxication au lupin peuvent provoquer des signes proches.

LUTTE

Il n'existe pas de traitement. Cependant, un vaccin, à réaliser un mois avant la reproduction, existe.

Il est recommandé de pratiquer une désinsectisation lors de la phase à risque.

Les cycles de reproduction peuvent être organisés de sorte que la période à risque se déroule en période hivernale.

Enfin, un logement sec, lumineux et ventilé limite la présence des moucheron et donc le risque.